

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 28 mars 2025.

Nombre de Membres : 19 En exercice : 19  
Présents : 16 Votants : 19

**Présents :** Mrs - Mmes : CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise -- VISTE-ESTIEU Muriel - FABRE Claude - SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - DURAND Julie -VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA - DURAND Anthony - BETEILLE Martine

**Absent :** /

**Ont donné pouvoir :** Delphine BERNARD à Magali NEGRE Xavier MAFFRE à Anthony DURAND  
Thierry GAUBERT à Cédric CARME

**Secrétaire de séance:** Anthony DURAND

**OBJET: AFFECTATION DU RESULTAT BP DE LA COMMUNE DE L'EXERCICE 2024**

Le conseil municipal,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 413 056.51 €
- un déficit de fonctionnement de : 0 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b>	
Précédé du signe + (excédent) ou (déficit)	413 056.51 €
<b>B Résultat antérieurs reportés</b>	
Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe+(excéd) ou -	/
<b>C Résultat à affecter</b>	
= A+B (hors restes à réaliser)	
(Si c'est négatif, report du déficit 002 ci-dessous)	413 056.51 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	177 484.79 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	- 291 472.50 €
<b>Besoin de financement F = (D+E)</b>	- 113 987.71 €
<b>AFFECTATION C =</b>	413 056.51 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	413 056.51 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	
<b>DÉFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 9 avril 2025

Le secrétaire de séance : Anthony DURAND

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 5 avril 2024

Le Maire  
Jérôme CROS